

GUIDE DU PARTENAIRE

Andernos Tourisme

2027





Julie,
notre référente
ACCUEIL.

Elle fait de l'hospitalité une vraie culture commune : à l'office, hors les murs et en relais chez vous, pour que chaque client se sente attendu, compris... et bien orienté.

Virginie,
notre référente
QUALITÉ & LABELLISATION.

Elle vous accompagne vers une offre structurée, qualitative, durable et accessible, en phase avec les labels, les classements et les attentes des clientèles, aujourd'hui et demain, toute l'année.



Aline,
notre référente
NUMÉRIQUE

Elle veille à ce que vos informations soient justes, visibles et cohérentes sur tous les supports, pour faciliter la réservation, la compréhension de l'offre et l'expérience client.



Les 5 super-pouvoirs d'ANDERNOS TOURISME

Cathy,
DIRECTRICE

Elle coordonne, fédère et assemble tous ces ingrédients pour construire, avec vous, une destination qui mise sur la montée en compétence des acteurs, l'excellence de l'accueil et une communication collective, claire et durable.

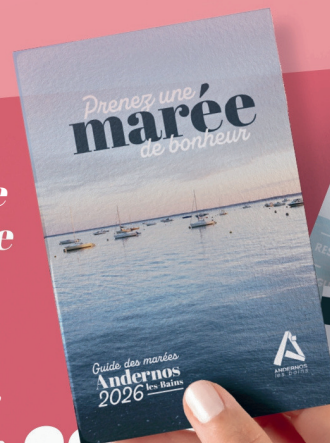


Floriane,
notre référente
COMMUNICATION.

Elle valorise vos activités avec des mots justes et des images qui donnent envie, tout en respectant l'identité du territoire et une communication responsable.



“ Ensemble, nous
faisons de Andernos une
destination attractive
pour les professionnels et
les visiteurs...
une marée de bonheur...
une marée de bonheur. ”



Les missions d'Andernos Tourisme



1. Accueillir les visiteurs et les locaux

En tant qu'office de tourisme, Andernos Tourisme accueille les visiteurs pour les aider à découvrir le territoire, programmer leur séjour et réserver certaines de leurs activités. Andernos Tourisme accueille également à l'année de nombreux locaux en quête, notamment, d'activités à faire en famille ou entre amis.

2. Mettre nos outils à votre service

A travers notre logiciel de billetterie, et via un contrat distinct du partenariat, Andernos Tourisme commercialise vos prestations de loisirs (visites guidées, ateliers, concerts). Cette billetterie est disponible au comptoir de l'office de tourisme ainsi que sur notre site internet. La boutique de l'office de tourisme permet, également, de valoriser les créateurs et artisans locaux.

3. Fédérer les acteurs locaux

Le partenariat entre professionnels du tourisme et Andernos Tourisme mène à la création d'un réseau. Ainsi, grâce à votre cotisation annuelle, vous pouvez bénéficier d'une communication sur nos supports numériques et papiers, d'ateliers numériques (disponibles sur simple inscription), de contenus dédiés à travers la veille sur l'Espace Pro et la newsletter trimestrielle. Vous êtes également invités à découvrir les nouveautés du territoire et les actualités à travers des réunions partenaires annuelles ou bi-annuelles.

4. La promotion du territoire

Bien qu'Andernos bénéficie d'une solide réputation, notre rôle est d'assurer la promotion d'un tourisme aux quatre saisons à travers différents outils : le site web grâce à l'agenda et aux articles de blog, l'écran dynamique à l'accueil relayant un agenda mis à jour quotidiennement, les réseaux sociaux regroupant plus de 20 000 abonnés au cumul, les éditions trimestrielles permettant de diffuser l'agenda et les activités adaptées à la saison. Des créateurs de contenu travaillent également en collaboration avec Andernos Tourisme pour découvrir et promouvoir vos activités sur les réseaux sociaux.

La qualification de l'offre "Andernos Tourisme"

1. Le classement des meublés de Tourisme

Le classement de votre location est une démarche nationale volontaire qui qualifie votre location saisonnière.

Il peut être délivré par l'office de tourisme, habilité depuis 2019.

Ce classement ministériel, qui varie de 1 à 5 étoiles, est valable 5 ans.

Une grille de critères obligatoires et optionnels permet de comptabiliser des points avec un seuil minimal à atteindre.

Comment ça marche ?

Si le classement des meublés obéit à des règles de procédure spécifiques, il a, comme le classement des hébergements collectifs, pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort, d'équipements et de services. Notre office de tourisme, en la personne de Virginie Cereja, est habilité à réaliser cette visite de classement et à vous accompagner dans cette démarche.

Pour toute question ou information sur cette démarche comme pour la prise de rendez-vous pour une visite de classement vous pouvez contacter Virginie CEREJA :

- 05 57 76 39 70 / v.cereja@andernos-les-bains.com

2. Qualifier et labeliser votre offre

Les labels touristiques sont des repères officiels ou associatifs qui garantissent la qualité des services, l'accessibilité, ou le respect de l'environnement. Ils aident les voyageurs à choisir leurs hébergements, sites de visite ou destinations en toute confiance. Ainsi, vous pouvez choisir de vous engager dans cette labélisation pour qualifier votre offre. Il peut s'agir de :

- Accueil vélo
- Tourisme & Handicap
- La Clef Verte
- Ecolabel Européen
- Maître restaurateur
- etc.

Les chiffres clés

35 000

Visiteurs accueillis à l'office
de tourisme

114 000

Utilisateurs du site web

679 000

Clics sur le site web

11 000

Abonnés sur Instagram

232 000

Vues des contenus
(janvier-juillet 2026)

4,6%

de taux d'engagement
(janvier-juillet 2026)

9 000

Abonnés sur Facebook

684 200

Vues des contenus
(janvier-juillet 2026)

3%

de taux d'engagement
(janvier-juillet 2026)

13 000

Contacts GRC et Newsletter

40%

De taux d'ouverture en
moyenne

158

Partenaires, membres du
réseaux Andernos Tourisme

Devenir partenaire d'Andernos Tourisme

En tant que partenaire d'Andernos Tourisme, vous bénéficiez :

- D'une visibilité sur nos supports de communication (site internet, éditions papiers dédiées telles que le guide des hébergements ou le carnet coup de coeur, le magazine de saison (hors restauration et hébergement), ...)
- De la diffusion de vos informations auprès de nos visiteurs ; espace dédié à vos flyers dans l'espace libre service de la documentation ;
- De la promotion de vos événements sur l'agenda du site web et celui de nos partenaires institutionnels tels que le SIBA ;
- De l'accès au café numérique pour en apprendre plus ou vous perfectionner sur des thématiques définies ;
- D'une invitation aux rencontres partenaires, pour échanger avec nous sur vos projets mais aussi avec les autres partenaires membres du réseau, ou aux réunions thématiques ;
- Réception d'une newsletter dédiée trimestrielle comprenant les actualités de la destination et la veille de l'univers touristique ;
- Distribution dans vos établissements de documents édités par Andernos Tourisme (plans liasses de la ville, magazines de saison, carnet coup de coeur, livret des marées, etc.) pour la mise à disposition pour vos clientèle ;
- D'un tarif préférentiel pour la création de votre site internet avec notre partenaire Weeb'n'b (*offre réservée aux hébergeurs*) ;
- Accès au kit média comprenant notamment un lot de photos libres de droit.



Nos tarifs

Vous pouvez souscrire à
notre offre de partenariat
jusqu'au 31 mai 2027

100€

pour les meublés de tourisme,
chambres d'hôtes, restaurants, activités
de loisirs, commerces

150€

pour les hôtels et campings

En option

50€

par encart supplémentaire
pour une activité annexe ou
activité principale décuplée

50€

aide à l'agencement des
meublés de tourisme

96€

pour le site web par
Weeb'n'b

10%

de commission lors de la
vente de vos activités (visites,
ateliers, concerts, etc.) ou de
vos créations exposées en
boutique par Andernos
Tourisme

Possibilité :

- de faire classer ou renouveler le classement de votre meublé par Andernos Tourisme (grille tarifaire disponible sur demande, prix variant selon la taille du meublé de tourisme) ;
- de faire apparaître en supplément vos activités sur le plan de ville ou carnet "Coup de coeur" via régie publicitaire

Andernos Tourisme

Esplanade du Broustic

B.P.42

33510 ANDERNOS-LES-BAINS

05 56 82 02 95 – contact@andernos-tourisme.fr

ANDERNOS
Une marée de bonheur